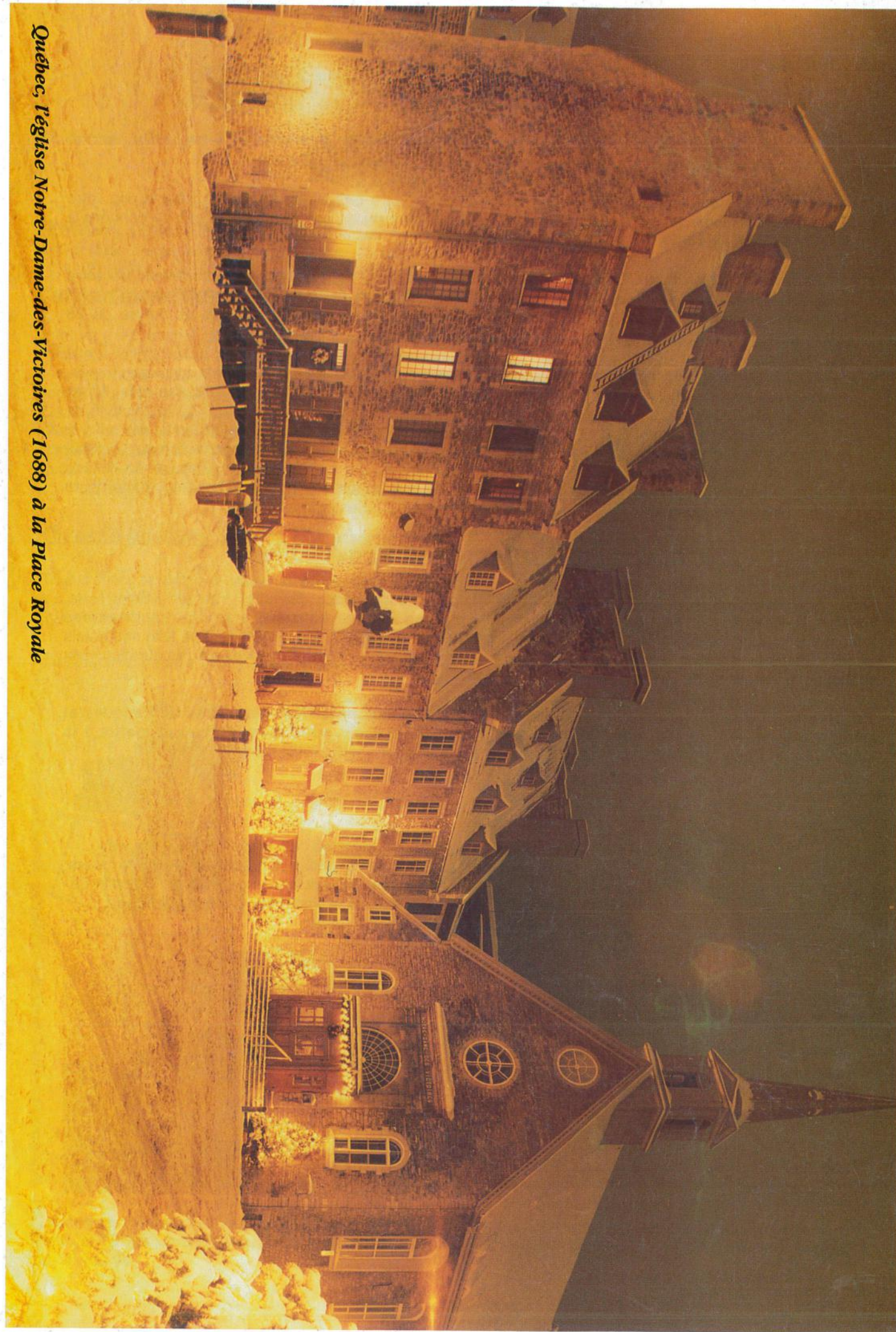




St M'Hervé

Informations Municipales

Décembre 1998 N° 10



Protocole d'amitié



En la maison municipale de la
Paroisse de Princeville (Québec)
Ce vendredi dix-sept avril mil neuf cent quatre vingt dix-huit
Nous,

M. Laurent Carignan Maire de Princeville
M. Bernard Beaudouin Maire de St-M'Hervé

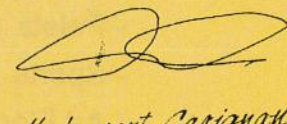
Proclamons le pacte d'amitié entre les municipalités
Princeville et Saint-M'Hervé
en vue de promouvoir des échanges d'ordre culturel, touristique,
social et économique, intéressant l'ensemble des citoyens.
Déclarons solennellement, au nom des populations de nos municipalités,
notre volonté de développer la compréhension, le respect mutuel
et l'amitié entre les gens.

Princeville et Saint-M'Hervé

Nous souhaitons ainsi faire croître chez nos citoyens, l'esprit
d'accueil, d'aventure, de convivialité et de paix.
Entendons favoriser la rencontre, sans discrimination, afin qu'ils
puissent découvrir d'autres cultures, traditions et aspirations
de nos deux pays.



M. Bernard Beaudouin



M. Laurent Carignan

SOMMAIRE

Actualité municipale

	pages
- Mot du Maire	1-2
- Secrétariat de mairie	3
- Vie de la commune	4
- Dernier commerce alimentaire	5
- Compte administratif : fonctionnement	6-7
- Compte administratif : investissement	8

Environnement - Logement

- SICTOM	9
- Eau	10-11
- Le Saviez-vous ?	12-13
- Logement	14

Vie Locale

- Gendarmerie	15
- Anciens Combattants	16-17
- Pompiers	18
- Voyage à Princeville Paroisse	19 à 26
- Comité des fêtes	27 à 30
- Bibliothèque	31
- Ecole	32 à 35

Vie associative

- Club de l'amitié	36
- Palets	37
- Sports	38 à 41
- Art Floral - Maisons fleuries	42-43
- Familles Rurales	44
- Les Amis des Sentiers - La compagnie du Grenier Vert	45
- Association Foncière de Remembrement	46
- Calendrier des manifestations	47
- Internet	48-49

LE MOT DU MAIRE

Le papier de notre bulletin n'est sans doute pas fait de BOIS D'ÉRABLE mais sa lecture ne manquera pas de vous faire voyager OUTRE-ATLANTIQUE.

En effet, les ambassadeurs de SAINT M'HERVÉ qui m'ont accompagné en avril dernier sur les terres de PRINCEVILLE sauront, par leurs photographies et les commentaires, vous traduire les joies et les plus grands plaisirs qui nous envahissent lors de notre trop court séjour.

Je tenais très particulièrement à signifier cet événement en dédiant à nos amis QUÉBÉCOIS ce bulletin municipal.

Nous les attendons bien évidemment pour leur donner l'accolade et avons hâte de les recevoir sur nos terres.



WE ARE THE CHAMPIONS



A mi-mandat... Beaucoup de mes collègues Maires sont découragés, déçus ou fatigués par les difficultés et les obstacles rencontrés chaque jour.

"Faire honneur à notre écharpe" c'est une tâche difficile qu'il faut accomplir quotidiennement, face à une montagne de paperasse, de texte de lois qui s'abattent indifféremment sur les communes, de la plus petite à la plus importante.

Le Maire doit être le fédérateur, l'entraîneur, "L'AIMÉ JACQUET" de son équipe communale pour redonner à chacun le goût de l'effort. Ne sommes nous pas "CHAMPION DU MONDE" ?.

Nos équipes de football seniors ont toutes deux accédé brillamment à la division supérieure au terme d'un difficile championnat. Il m'appartient donc, d'oeuvrer jusqu'à la fin de ce mandat pour remplir nos objectifs et animer notre commune.

Je voudrais cependant vous demander une plus grande participation au jeu car l'équipe municipale ne pourra pas gagner sans vous.

➤ **Fête de l'an 2000** : L'appel lancé l'an dernier pour recueillir vos propositions, vos idées, les projets les plus fantasques, est resté sans réponse.

✿ N'avons nous donc besoin de rien ?

✿ N'avons nous donc aucune idée ?

✿ N'avons nous donc aucun projet ?

Si bien évidemment SAINT M'HERVÉ se contente de jouer sur son terrain sans traverser la ligne médiane, elle mérite un **AVERTISSEMENT**.

➤ Concours villages fleuris

L'appel lancé en début de mandat a mobilisé quelques joueurs que je remercie une nouvelle fois pour les efforts accomplis et je les encourage à poursuivre. Toutefois, si nous ne pratiquons pas un jeu collectif, ces "champions en herbe" s'essouffleront très rapidement. Bien évidemment nous ne pourrons atteindre notre objectif et nous ne pourrons pas nous qualifier pour les phases finales. Cet échec pourrait être sanctionné par un "CARTON JAUNE".

➤ Violence urbaine... violence rurale.

L'urgence est de mise... Il est de plus en plus fréquent de constater des actes de destructions, de vol et plus généralement de ce qu'il est désormais convenu d'appeler "les actes d'incivilités ou petites dégradations...". Notre commune est victime des disparitions d'arbustes ou de fleurs, de bris d'équipement public (bancs, tables) de "tagage" sur les murs ou autres panneaux.

Très récemment les guirlandes lumineuses disposées dans les arbres sur la place ont été dérobées le lendemain même de leur installation, c'est scandaleux. Quel triste Noël sans lumière ??...

Il est urgent de réagir contre ces actes d'anti-jeux et de sanctionner par un **CARTON ROUGE** les auteurs de ces méfaits qui coûtent très chers à la collectivité. Vos impôts passent aussi dans la réparation de ces outrages. Cette violence gratuite est inqualifiable.



Permettez moi cependant de conclure en relatant quelques belles phases de jeu.

- * La zone d'activité qui va s'enorgueillir en accueillant :
 - ▲ l'entreprise LUCIEN et permettre de créer quelques emplois ;
 - ▲ le local technique tant attendu qui a obtenu un accord de subvention ;
 - ▲ Vraisemblablement une autre entreprise et sans doute le local pompier.
- * L'installation d'Internet au service de tous. Cette nouvelle technologie de communication qui rompt les frontières spatiales et nous permettra de gagner le défi de l'intelligence.

Enfin pour gagner le match, il nous faudra également :

- ❶ - sauvegarder notre commerce alimentaire ;
- ❷ - réaliser notre aménagement du bourg ;
- ❸ - concrétiser notre étude "complexe sportif".



Trois objectifs qu'il faut atteindre - Trois buts qu'il faut marquer.

"3 - 0", cela vous rappelle sans doute quelque chose !!...

La fête était belle et grandiose. C'est pourquoi, tous mes vœux vous accompagnent pour cette nouvelle année. Qu'elle soit sportive, active, pleine de santé et de bonheur pour chacun d'entre vous.

Bernard BEAUDOUIN.

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

PANNEAUX :

1° - d'affichage

Certaines personnes ont peut être remarqué qu'un nouveau panneau d'affichage se trouve près de la mairie. En effet, l'ancien panneau, vétuste et vandalisé, situé près de l'église a été supprimé. Sur ce nouveau panneau, vous trouverez diverses informations sur la commune (compte-rendu de réunion du conseil municipal, publication de mariage, urbanisme...etc). N'hésitez pas à venir le consulter.

2° - de signalisation



Pendant les périodes de travaux agricoles, nombreux sont les agriculteurs qui demandent à la mairie des panneaux de signalisation pour attirer l'attention des automobilistes sur le danger de circulation sur les chaussées rendues glissantes.

Malheureusement tous les panneaux prêtés ne sont pas rapportés aussitôt les travaux terminés.

En effet, ils sont très souvent prêtés à d'autres utilisateurs sans que la mairie ne soit avisée. Par ailleurs, certaines routes ne sont pas nettoyées. En cas d'accident la commune et son maire pourraient être mis en cause sur le plan pénal et civil.

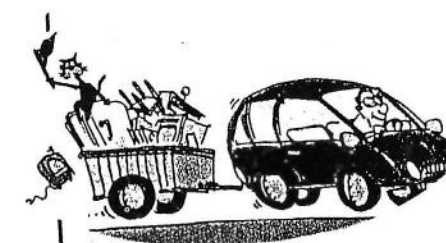
Les services de la mairie continueront à mettre à disposition ces panneaux après avoir préalablement :

- A - fait remplir une attestation d'emprunt rappelant toutes les obligations et responsabilités ;
- B - demandé une caution de 300 F par panneau qui sera rendue après avoir nettoyé la chaussée et au retour des panneaux.

DECHARGES SAUVAGES

A l'époque où nous parlons des efforts mis en oeuvre pour le tri des déchets ménagers et de divers matériaux, nous rencontrons encore malheureusement des décharges sauvages. On y trouve de tout : ferraille, plastique, cartons, vêtements, béton, parpaings, et autres déchets ménagers et industriels. Or tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritiques de quelque nature que ce soit est interdit.

Si vous voulez vous débarrasser de vos gravats, de vos bidons d'huile, des piles, des pots de peinture, canapé usé, vêtements ..etc la déchetterie de Vitré est à votre disposition. Elle se situe dans la zone de Plagué, allée des Perrines. L'accès est gratuit pour les particuliers. Elle est ouverte du mercredi au samedi de 10h00 à 13h00 et chaque lundi, mercredi, vendredi et samedi après-midi de 14h30 à 18h30. Toutefois, vous trouverez sur la commune, une benne à ferraille et un dépôt de déchets verts. Se renseigner auprès du secrétariat.



VIE DE LA COMMUNE

Du 12 décembre 1997 au 8 décembre 1998, nous avons enregistré :



10 naissances



4 mariages



14 décès



Naissances

DAVARD Sarah	La Berhaudière	le 21 janvier 1998
BAUDOUIN Clémentine	La Maison Neuve	le 17 février 1998
DELAUNAY Julien	29 rue d'Ernée	le 3 mars 1998
CAILLET Robin	38 rue de Vitré	le 20 mars 1998
MULLER Robin	La Maison de Terre	le 28 mars 1998
PIAU Louison	La Godrie	le 23 avril 1998
HANY Victorien	Le Petit Cohigné	le 23 juin 1998
TROPEE Tiphaine	7 rue des Genêts	le 28 juin 1998
JOSSE Elouan	4 rue de Vitré	le 20 septembre 1998
GUILLOUX Alicia	Les Prunelais	le 28 octobre 1998



Mariages

BEDUNEAU Antony et	BASLÉ Nathalie	le 2 mai 1998
DUBOIS Ange et	BRUNET Fabienne	le 9 mai 1998
BERNARD Jean-Luc et	BESNIER Géraldine	le 1 ^{er} août 1998
GADBOIS Vincent et	POULARD Elisabeth	le 29 août 1998

Publications de mariage

RENOULT Jérôme et	BOUET Isabelle	mariés le 6 juin 1998 à VITRE
BOUVET Pascal et	RAFFRAY Marina	mariés le 11 juillet 1998 à VERGEAL
ROULE David et	BASILLAS Christèle	mariés le 25 juillet 1998 à BOURGON

Noces de diamant

M. et Mme Léon CARRE - 19 rue des Caméliasle 25 avril 1998

Noces d'Or

M. et Mme Henri VETTIER - 5 rue des écolesle 8 mai 1998
M. et Mme Victor BRIAND - Les Haguenières à MONTAUTOURle 12 septembre 1998

Décès

BLANCHET Augustine née OGER, décédée à VITRÉ	le 27 décembre 1997
PELTIER Hélène née TRAVERS, décédée à RENNES	le 28 décembre 1997
GENOUEL Georges, décédé à VITRÉ	le 18 janvier 1998
PIAU Louis, décédé à VITRÉ	le 12 mars 1998
FROTIN Joseph, décédé à VITRÉ	le 24 mars 1998
BARON Maria née GILBERT, décédée à son domicile "Le Mainerie"	le 31 mars 1998
FAUCHEUX Louis, décédé à son domicile "La Rouablère"	le 14 mai 1998
REVERDY Marie, décédée à VITRÉ	le 28 mai 1998
LEMONNIER Louis, décédé à VITRÉ	le 12 septembre 1998
BERHAULT Emilie née ALIX, décédée à VITRÉ	le 19 octobre 1998
LUCAS Alfred, décédé à CESSON SÉVIGNÉ	le 8 novembre 1998
COEFFÉ Alexis, décédé à VITRE	le 24 novembre 1998
DROUYÉ Aimée née JAMAUX, décédée à VITRÉ	le 2 décembre 1998
BOURDILLEL Albertine née TRAVERS, décédée à VITRÉ	le 7 décembre 1998



DERNIER COMMERCE ALIMENTAIRE

La cessation d'activité d'un commerçant établi dans nos petites communes rurales n'est pas sans "traumatiser" la vie de tous les jours.

Conscient de l'enjeu que revêt le maintien du service et de lieux de vie, il n'y a pas de place à l'improvisation. Le maintien ou la création de commerce en milieu rural relève souvent d'une opération de survie pour les communes. La viabilité économique est le seul critère solide pour monter un projet "POUR MAINTENIR OU RECRÉER UN COMMERCE, il faut un village soudé".



Plus qu'un projet de l'équipe municipale, c'est un engagement de tous les habitants, de tous les instants. Il importe donc que la commune soit motivée pour évaluer la pertinence d'un projet commercial dans le village.

L'objectif social et convivial du commerçant ne suffit pas. Seule la viabilité économique compte pour le maintien à long terme. Et cette viabilité dépend du degré d'implication de la population.

La fonction première du commerce consiste à vivre de ses ventes. Et pour vendre, il faut des clients réguliers et motivés. Cette affirmation banale doit cependant rester présente à l'esprit.

Quant il s'agit d'investir dans une opération de rentabilité commerciale, il n'y a pas de place à l'improvisation.

Aucun maire ne peut seul monter un projet qui dépasse généralement le Million de Francs.

- ⇒ Les Chambres de Commerce jouent un rôle essentiel dans le montage économique du projet, montage technique et financier.
- ⇒ Le Conseil Général offre également un appui méthodologique.
- ⇒ La D.R.C.A. (Direction Régionale du Commerce et de l'Artisanat) émet un avis définitif sur le dossier en vue de l'éligibilité au FISAC (Opération 1 000 villages).

Le maire : ✓ engage financièrement sa commune,
✓ doit convaincre le banquier du candidat et,
✓ doit élaborer le plan de financement de l'opération immobilière simultanément au montage commercial.

Tout sera fait pour qu'un commerce puisse être mis en place dès 1999.

Je tenais à remercier très officiellement Madame BEAUGENDRE qui a bien voulu poursuivre l'exploitation de son commerce au delà du 1^{er} juillet 1998, date à laquelle elle pensait pouvoir profiter d'une retraite, oh combien méritée !!...

Tous mes vœux l'accompagnent pour cette retraite longue et heureuse.

Bernard BEAUDOUIN.

COMPTE ADMINISTRATIF 1997

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



DENREES ET FOURNITURES	213 908
Eau - Energie	65 592
Carburants - Combustibles	21 741
Produits d'entretien	11 996
Fournitures de voirie	54 788
Fournitures petits équipements	14 733
Fournitures de bureau	18 569
Livres, Disques, Cassettes	5 149
Habillement	21 340
TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS	329 135
Contrat de prestations de services	22 812
Locations	6 017
Entretien de Bâtiments	10 316
Entretien Voies et Réseaux	122 139
Entretien matériel roulant	31 839
Entretien autres bien mobiliers	1 340
Maintenance	9 538
Prime d'assurances	33 801
Documentation générale	5 888
Indemnité au comptable	2 964
Honoraires	5 057
Cérémonies - Missions - Réceptions	12 415
Rémunérations intermédiaires divers	15 594
Catalogues - Imprimés - Publications	13 680
Frais de transport	9 900
Frais d'affranchissement	5 335
Frais de Télécommunication	15 544
Divers	4 956
IMPOTS ET TAXES	11 193
FRAIS DE PERSONNEL	749 157
Rémunération personnel titulaire	475 680
Rémunération personnel non titulaire	38 979
Charges Sociales	231 273
Médecine du Travail - Pharmacie	3 225
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	919 546
Indemnités et Cotisations Elus	138 279
Frais de Formation Elus	250
Aide Sociale du Département	154 112
Service Incendie	40 333
Syndicat d'Electrification	3 441
Sictom	244 540
Part. charges Ecoles Publiques	49 248
Part. fêtes du Bocage Vitréen	7 000
Part. école privée St M'Hervé	248 905
Subventions versées aux Associations	33 438
CHARGES FINANCIERES (Intérêts)	296 113
CHARGES EXCEPTIONNELLES	198 357
Cessions Immobilisations (+ Values)	196 936
Autres	1 421

2 717 409

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



PRODUITS DE GESTION COURANTE	263 277
Locations diverses	36 504
Redevances Ordures Ménagères	221 415
Autres prestations	5 358
IMPOTS ET TAXES	1 400 293
Contributions directes	1 323 778
Permis de chasser	1 452
Taxe additionnelle aux droits de mutation	71 675
Licences des débits de boissons	412
Divers	2 976
DOTATIONS ET SUBVENTIONS	1 693 276
Dotation forfaitaire	1 178 281
D.G.F.	64 007
D.G.D.	1 226
C.C.B.V. - Subvention entretien des chemins randonnées	7 738
Etat - Subventions	1 440
Attribution du Fonds Départ. de la T.P.	154 244
Etat - Compensat. au titre de la T.F.-T.H. -T.P.	166 374
Fonds national de péréquation	119 966
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	123 153
Revenus des immeubles	116 715
Autres	6 438
PRODUITS EXCEPTIONNELS	199 711
Produits des cessions d'immobilisation	196 936
Autres	2 775
ATTENUATION DE CHARGES	14 865
Remb. sur rémunération du personnel	13 403
Autres	1 462
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	192 470

3 887 045

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT : 1 169 636 F.

Le budget de fonctionnement communal pour l'année 1997 laisse apparaître un solde créditeur ou excédentaire de 1 169 636 F.

L'évolution des soldes de fonctionnement :
+ 415 115 F. en 1995
+ 1 272 433 F. en 1996
+ 1 169 636 F. en 1997

nous permet de déterminer la capacité de la commune à dégager une épargne suffisante pour financer la dette et une partie des dépenses d'équipement.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

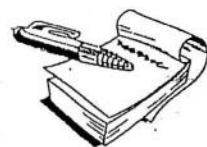


REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	316 439
REMBOURSEMENT CAUTIONS SUR LOCATIONS	4 102
ACQUISITIONS IMMOBILIERES	230 380
ACQUISITIONS MOBILIERES	126 778
Matériel de bureau	38 814
Matériel de transport	13 990
Mobilier	10 613
Jeux	63 361
TRAVAUX DE BATIMENTS	332 950
Salle Louis Grimoux	30 780
Locatifs communaux	1 360
Salle et Terrain des sports	8 993
Maisons rue de Vitré	291 817
TRAVAUX DE VOIES ET RESEAUX	78 505
Aménagement VC et CR	78 505
AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG (Etude)	51 243
CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	27 615
DEFICIT ANTERIEUR	157 663



1 325 675

RECETTES D'INVESTISSEMENT



SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	310 950
FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA	307 281
EMPRUNTS	377 100
CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	196 936
CAUTIONS LOCATIONS	9 710
AUTOFINANCEMENT (section de fonctionnement)	1 079 963



2 281 940

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT : 956 265 F.

Le Budget global de la commune en 1997 (fonctionnement et investissement) est donc très flatteur puisqu'il met en évidence un solde positif de 2 125 901 F. Notre gestion rigoureuse nous permettra d'entreprendre dans les meilleures conditions un programme de travail pluriannuel qui accompagnera notre développement (Aménagement du bourg, complexe sportif,...) tout en respectant un équilibre financier à long terme.

S.I.C.T.O.M

Les trois maillons de la chaîne du recyclage.

Le recyclage c'est vous, 100 000 personnes, 70 communes. Vous ne jetez plus vos déchets avec indifférence, aujourd'hui vous les triez, conscient de l'intérêt de ce geste pour l'environnement. Et ça marche. Avec les trois conteneurs de couleurs, le tri est plutôt facile et bien suivi :

JAUNE : pour les bouteilles en plastique, les briques alimentaires, les cartonnettes.

BLEU : pour les journaux, les revues, les magazines, les prospectus.

VERT : pour les bouteilles, pots et bocaux en verre.

La présence d'ordures ménagères sur ces "points recyclage" risque de polluer les déchets triés et ainsi de compromettre leur recyclage.

Si vous constatez le trop plein d'un conteneur, signalez-le à la mairie : la société SÉDIMO viendra le collecter dans les 48 heures.

La pose de plates-formes en béton a rendu ces lieux de tri et de collecte plus propres et plus accueillants ;

N'y déposez plus de sacs poubelles comme vous pouvez le constater sur la photo prise le dimanche 15 novembre 1998, soit 2 jours après le ramassage des ordures ménagères.

La déchetterie de VITRÉ vous accueille pour : cartons, déchets végétaux, encombrants, appareils ménagers, déchets toxiques (piles, peinture, solvants), gravats...



BILAN DES 10 PREMIERS MOIS DE COLLECTE SELECTIVE



	(En tonnes)		Atteinte/objectifs
	Objectifs	Réalisés	
VERRE	2458	2905	118%
JOURNAUX	1229	1431	116%
CARTON	516	405	78%
PLASTIQUE	310	212	68%
TOTAL	4513	4953	109%

AVIS A LA POPULATION

La création début 99 d'une plate-forme "déchets verts" incluant la benne à ferraille, va nous permettre de mettre à disposition de tous, un lieu de dépôt fonctionnel et clos. Pour l'ouverture au public la commune fait appel aux volontaires pour assurer une permanence hebdomadaire le samedi matin de 9h à 12 heures ; ce qui correspond à une présence deux fois par an au maximum, pour un groupe de 25 à 30 personnes. Pour participer à la vie de la commune, inscrivez-vous dès maintenant auprès du secrétariat de la mairie.

Merci d'avance.

J. DERIENCOURT.

QUALITÉ DE L'EAU

Des actions menées dans le domaine des produits phytosanitaires

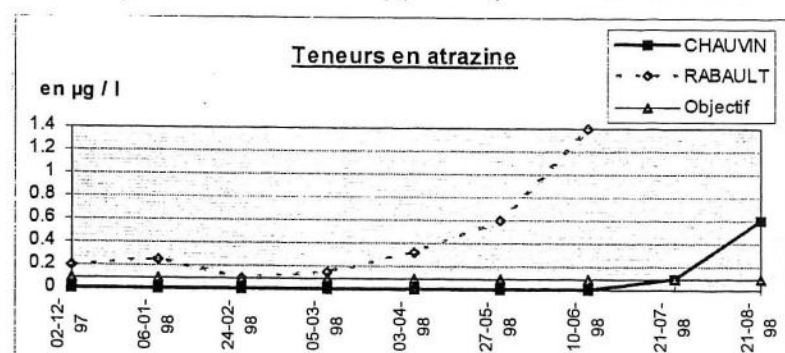
Dans le domaine agricole

Au printemps dernier, une dizaine d'agriculteurs de la commune de ST M'HERVÉ ont souhaité mettre en place une action visant à réduire les pollutions dues aux produits phytosanitaires. En collaboration avec la Chambre d'Agriculture, ils se sont engagés dans l'action suivante :

- 1° - Pour chaque parcelle, une évaluation du risque de transfert des produits phytosanitaires vers l'eau a été établie. Par exemple, une parcelle en forte pente située en bordure de cours d'eau présentera un risque fort de ruissellement.
- 2° - Dans un second temps, sur les parcelles de maïs classées en risque fort, les agriculteurs ont fortement réduit voire supprimé l'utilisation d'atrazine. Sur l'ensemble des parcelles, un effort a été porté sur les réductions des doses appliquées et le choix de molécules présentant des propriétés de faible risque de ruissellement et de toxicité.

Des résultats encourageants sur la qualité de l'eau :

Les agriculteurs concernés par l'action sont regroupés sur un mini bassin versant : les produits épandus sur les parcelles aboutissent dans le même ruisseau : le Chauvin. Des analyses d'eau ont donc été réalisées à l'exutoire du mini bassin, chaque mois depuis décembre 1997, afin de détecter la teneur en atrazine. Les résultats sont encourageants. Nous ne pouvons pas comparer la situation de cette année à celle de l'année précédente, mais nous pouvons la comparer à des résultats d'analyses réalisées sur d'autres ruisseaux. Le graphique suivant présente la teneur de l'eau en atrazine pour deux ruisseaux : le Chauvin (sur lequel a été menée l'action) et le Rabault (ruisseau de St-M'Hervé à Balazé). Sur le Chauvin, même s'il existe un pic atrazine en août, celui-ci est beaucoup moins élevé et apparaît plus tardivement.



L'action est donc reconduite pour la prochaine campagne culturale. De plus, une action similaire s'engage sur le bassin du Rabault.

NB : Le Chauvin prend sa source aux Aulnaies, passe par la Blandinière, la Hoguinière, puis se jette dans le barrage de Haute Vilaine au niveau de la Haudairie.

MAITRISE DE LA POLLUTION PAR LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES



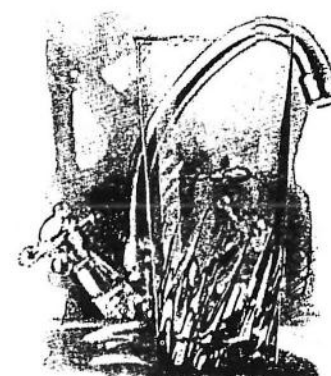
Parce que les produits phytosanitaires employés au niveau communal (entretien des voiries et des abords) peuvent contribuer à la pollution des cours d'eau, la commune a procédé en 98 à un examen de ses pratiques de désherbage (produits, doses, surfaces).

En collaboration avec le SYMEVAL, un plan de désherbage communal a ainsi pu être élaboré. L'objectif est de réduire la consommation de produits par une meilleure utilisation.

Trois zones ont été identifiées :

Trottoirs imperméables	désherbage local sur les pousses, risque fort de pollution.
Trottoirs à risques	pas de désherbage chimique, risque très fort de pollution.
Surfaces perméables	1 désherbage/an avec un produit anti-germinatif.

La commune montre donc l'exemple et souhaite être accompagnée dans sa démarche par tous les utilisateurs occasionnels de désherbants.



QUELQUES CONSEILS AUX PARTICULIERS :



- ❶ Préférez si possible le désherbage mécanique ;
- ❷ En cas d'utilisation de désherbants, préférez les produits à action foliaire (glyphosate ou sulfosate) appliqués localement après la pousse des mauvaises herbes (bien lire l'étiquette).
- ❸ Ne traitez en aucun cas les surfaces imperméables, les fossés et bords de cours d'eau.

ATTENTION

En 99, l'utilisation des produits contenant du DIURON sera interdite à partir du 31 mars.

Renseignements : SYMEVAL ☎ 02-99-74-50-15

J. BEAUDOUIN.

LE SAVIEZ-VOUS ?

OPÉRATION A.G.P.

RECETTES		DEPENSES	
Loyers	224 739	Bâtiment	1 184 666
Subvention Gaz	5 000	V.R.D.	172 022
Subvention D.D.R.	259 036	Terrain	29 440
Subvention Conseil Général	114 139	Taxe équipement	13 042
Emprunt	790 000	Rbt emprunt	230 373
Vente	1 043 953	Rbt anticipé Capital	666 154
	2 436 867		2 295 697

Solde excédentaire : 141 170 F.

Rappelez-vous, en novembre 1995, nous prenions la décision de créer une zone d'activité... Nous prenions le risque d'investir et de dépenser des sommes importantes pour faire venir des entreprises nouvelles ou conserver les entreprises sur la commune. Nous souhaitions miser sur l'emploi et les taxes professionnelles qui en découlent.

Le mot du Maire, à l'occasion des vœux 1996, vous précisait qu'il était préférable d'agir sur notre territoire plutôt que de subir.

Rappelez-vous, nous avons misé sur A.G.P., notre entreprise qui sans mettre les deux pieds dans la même pantoufle, s'aventurait sur ce marché difficile de la CHAUSSURE. Nous avons eu raison de lui faire confiance et avons pu nous entendre sur la vente de notre atelier relais en dégagant une plus-value de 141 170 F pour le plus grand profit de la Commune.

ARBRE DE VIE

Le Saviez-Vous ? le 4 décembre 1998, il y a donc quelques semaines, les enfants de l'école, grâce à une excellente initiative du Crédit Agricole que je remercie une nouvelle fois, ont manifesté symboliquement leur souci de préserver la nature en plantant un "Arbre de Vie".



Tous ont été heureux de "Travailler" de longues semaines sur la nécessité de préserver ces arbres et les bienfaits apportés par la nature.

Planter un arbre, c'est planter la vie.

Cette arbre de vie va prendre racine dans le Square de Princeville et bien sur, l'arbre de circonstance choisi est un ERABLE à SUCRE, un vrai comme ceux qui peuplaient les forêts de notre Québec.

Un magnifique symbole. Un grand merci aux enfants.

FISCALITÉ

L'analyse financière et le compte administratif vous ont éclairé sur la bonne santé économique de la commune. La rigueur est cependant de tous les instants pour satisfaire les objectifs de la municipalité tout en respectant un équilibre financier à long terme. Comment se comporte "fiscalement" ST M'HERVÉ par rapport aux autres communes ??...

Intitulé des rubriques Taxes...	Taux d'imposition en pourcentage			
	pour la commune	de la même catégorie démographique		
		départementale	régionale	nationale
Propriétés foncières bâties	12,08	13,43	15,33	14,25
Propriétés foncières non bâties	37,56	36,56	44,06	41,89
Habitation	10,57	12,13	11,68	9,85
Professionnelle	7,32	11,3	10,98	9,94

Intitulé des rubriques Taxes...	Evolution des taux d'imposition	
	communes de 700 à 2000 hbts	commune de St M'Hervé
Propriétés foncières bâties	+ 1,3 %	0 %
Propriétés foncières non bâties	+ 0,8 %	0 %
Habitation	+ 1,4 %	0 %
Professionnelle	+ 1,1 %	0 %
Ensemble	+ 1,2 %	0 %

Si nous parvenions à maintenir ou augmenter la population tout en drainant une activité artisanale, les recettes d'Etat accompagneront notre développement sans qu'il soit nécessaire d'augmenter notre fiscalité communale.

C'est également notre objectif.

RECENSEMENT

Le prochain recensement de la population aura lieu à partir du 8 mars 1999. Il s'agira du trente-troisième recensement national. Nous organiserons la collecte des informations et il m'appartiendra de recruter les agents recenseurs.

A quoi sert-il ?

Il nous permet d'appréhender de nombreuses indications utiles :

- Répartition de la population : - par sexe / âge / niveau d'étude,
- emploi / mode de transport.
- Composition des ménages ;
- Conditions de logement.

Ces informations nous permettront de nourrir une réflexion afin de prendre les options d'équipement (transport, crèche, sports...). D'autre part, le calcul de la DOTATION D'ETAT (DGF) est fonction de notre population.

Les résultats complets et définitifs seront délivrés au premier trimestre 2001.

B. BEAUDOUIN.

LOGEMENT

LOTISSEMENT DES GENÊTS



L'année 1998 a vu la réception du chantier du lotissement des genêts. Monsieur le Maire a inauguré l'ensemble immobilier le lundi 29 juin en présence de nombreuses personnalités dont les personnes ayant travaillé à l'élaboration de ce dossier, notamment la Communauté de Communes, les entreprises ayant oeuvré sur le terrain, les locataires, ainsi que les maires des communes voisines.

Ces logements sont actuellement occupés par 10 familles dont 6 familles arrivant de l'extérieur.

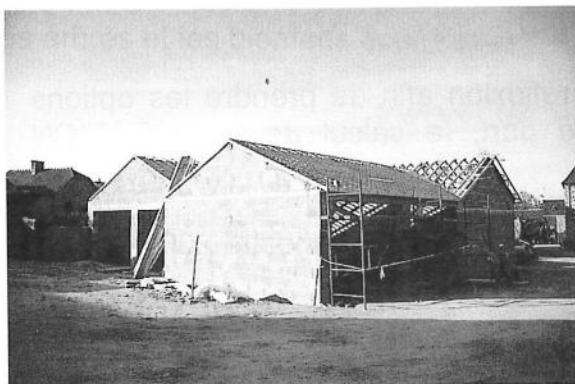
Nous renouvelons notre souhait de bienvenue aux nouveaux locataires, ainsi qu'une bonne intégration au sein des différentes associations culturelles et sportives.



LOTISSEMENT RÉSIDENCE BELLEVUE

Il ne reste aujourd'hui plus que 3 lots disponibles à la vente. Nous rappelons également que depuis octobre 1998 les terrains à construire ne sont plus assujettis à la TVA et qu'en conséquence le prix de 144,72 F TTC le mètre carré est ramené à 120 F le mètre carré net de taxe (ajouter le droit de mutation à 4,80 %).

CONSTRUCTION DE GARAGES



La construction des garages affectés au 4, 6 et 8 rue de Vitré est actuellement en cours. La fin des travaux est prévue pour le mois de janvier 1999.

J. HUET.

LA GENDARMERIE RECRUTE

Les communes du canton de CHATILLON EN VENDELAIS constituent un réservoir potentiel de candidats pour les postes de sous-officier. Nombre d'entre vous se sont portés volontaires pour effectuer leur service militaire dans la gendarmerie. L'abandon de la conscription implique pour la gendarmerie un recrutement de personnel pour pallier à la disparition des gendarmes auxiliaires.



GENDARME ADJOINT
UN METIER POUR DEMAIN

MINITEL : 36 14 GENDARME
(0,37 F la minute)

Vous êtes nés après le 31 décembre 1978, que vous ayez effectué ou non votre service national, vous pouvez sous réserve de vos aptitudes servir comme volontaire dans la gendarmerie. Ouvert à tous sans condition de diplôme, le volontariat d'une durée initiale d'un an renouvelable quatre fois vous apportera une expérience enrichissante.

Vous aurez la possibilité d'exercer un métier adapté à vos ambitions personnelles et professionnelles.

Après avoir reçu une instruction militaire durant une période de 10 semaines complétée par un stage de 6 semaines en unité, vous serez gendarme adjoint et aurez la qualification d'agent de police judiciaire adjoint.

En fonction de votre classement, vous rejoindrez une unité d'affectation la plus conforme possible à vos souhaits.

La Brigade de gendarmerie de CHATILLON en VENDELAIS se tient à votre disposition pour de plus amples renseignements et pour établir votre dossier.

Gendarmerie Nationale
19 rue de Bel Orient
35210 CHATILLON en VENDELAIS



ANCIENS COMBATTANTS - PRISONNIERS DE GUERRE 1939 - 1945

L'année 1998 a vu la disparition de deux de nos camarades : Monsieur Louis FAUCHEUX à l'âge de 86 ans et Monsieur Louis LEMONNIER à l'âge de 88 ans.

Le 8 mai, nous avons fêté comme de coutume la cérémonie du souvenir : messe pour tous les camarades tombés au champ d'honneur. Nous nous sommes rendus en cortège au monument aux morts, dépôt de gerbes et sonneries.

Monsieur le Maire prit la parole, puis un vin d'honneur fut servi à la salle communale. Un repas a ensuite réuni les combattants et leur épouse, ainsi que les épouses des combattants disparus et ceci dans une très bonne ambiance.

H. GANDON.



U.N.C. / Soldats de France

15 novembre 1998,
commémoration du 80^{ème} anniversaire du 11 novembre 1918.



Moment d'écoute et de recueillement devant le monument aux morts.

Le verre de l'amitié nous a tous rassemblés à la salle communale.



UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS SOLDATS DE FRANCE



L'assemblée générale de l'U.N.C. - U.N.C./A.F.N. et soldats de France s'est tenue à la salle Louis Grimoux, le samedi 7 février 1998.

Cette assemblée générale était placée sous le signe de la fusion des deux sections U.N.C./A.F.N., soldats de France. Cette fusion fut approuvée lors de l'assemblée nationale de l'U.N.C. du 20 septembre 1997, et également à l'assemblée départementale des Présidents de sections du 12 octobre 1997. Au niveau local, il était de bonne augure que cela se fasse entre nos sections respectives.

A l'issue de cette fusion, Monsieur Daniel BRICON, Président départemental de soldats de France, demandait que deux à trois places minimum leur soient réservées dans chaque bureau de l'U.N.C. et souhaitait la mise en place d'une commission dans les sections les plus importantes.

Suite à cette fusion à SAINT M'HERVÉ, il n'y a plus qu'une section. Les deux bureaux ne forment plus qu'un. En ce qui concerne notre mouvement, rien n'est changé dans son fonctionnement, les deux bureaux se réunissaient déjà ensemble. Seul changement, le Président de la jeune section devient Président par délégation auprès des soldats de France. Cette proposition a été approuvée lors de notre assemblée générale et n'est pas en contradiction avec les statuts. Il faut simplement que ce dispositif soit incorporé dans notre règlement intérieur.

La section U.N.C. - soldats de France est ouverte à tous ceux qui désirent maintenir et perpétuer le souvenir. Pour adhérer, s'adresser auprès des responsables.

H. CAILLET - M. TROPEE.

Conflits, opérations ou missions ouvrant droit au bénéfice du titre de reconnaissance de la nation :

Maroc	du 01-06-1953 au 02-07-1962
Tunisie	du 01-01-1952 au 02-07-1962
Liban	du 23-03-1978 au 23-03-1996
Yougoslavie, Slovénie, Croatie et pays limitrophes	du 01-01-1992 au 31-12-1994

CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION DES SAPEURS POMPIERS DE S^T M'HERVÉ

Cette année le bureau de l'amicale ainsi que le conseil d'administration des sapeurs pompiers ont été renouvelés.

Bureau de l'amicale :

Président _____ Vincent ROULÉ
Vice-président _____ Michel REVERDY
Secrétaire _____ Michel POULARD
Trésorier _____ Frédéric MORIN

Conseil d'administration :

Président _____ Michel REVERDY
Membres _____ Gérard BEAUDOUIN
Yves NEVEU
Jean-Yves LUCAS

Au cours de l'année, nous sommes intervenus sur plusieurs accidents de circulation, incendies agricoles, maisons d'habitations et feux de broussaille, inondations, assistance à personne en danger, et nombreuses destructions de guêpes et frelons.

Depuis cette année, nous intervenons en premier secours sur Châtillon en Vendelais, Montautour et Princé. C'est la départementalisation qui l'oblige. D'où la nécessité de recruter du personnel disponible.

Cette année Michel POULARD et Jean-Yves LUCAS ont passé avec succès l'épreuve du secours routier ; Michel POULARD : le stage Caporal ; Philippe TRAVERS : le stage de secourisme et de réanimation ; Frédéric MORIN : le stage de formation de base, de secourisme et de réanimation ; Vincent ROULÉ : le stage de formation de base, de secourisme et de réanimation.

Chaque stage représente 7 à 8 samedis consécutifs. Je les félicite et les encourage à continuer la formation.

La messe de la Sainte Barbe (Patronne des sapeurs pompiers) a été célébrée le dimanche 6 décembre à 11h00. A cette occasion, Monsieur le Maire a remis la médaille de Vermeil à Gérard BEAUDOUIN pour ses 25 années de service comme sapeur pompier.

Michel REVERDY, Chef de Corps.

Remise de la médaille
et des diplômes de formation.



18

COMITÉ DES FÊTES

Ailleurs il se dit qu'à Saint M'Hervé ça bouge pas mal... C'est vrai que notre commune compte de nombreuses associations particulièrement dynamiques.

Le comité des fêtes n'est pas en reste et l'année 1998 a été comme à l'accoutumée riche en événements réussis.

Le 27 février 1998



Bruno et Maryvonne ROBINEAU revenaient pour la seconde fois faire partager l'enrichissement de leurs pérégrinations à travers le monde. "L'autre voyage" a permis d'approcher les cultures de peuples si éloignés géographiquement mais finalement si proches de nous.

...partager une expérience unique et des émotions rares.

Le 27 mars 1998

Marie-Chiff'mine, jamais à court d'une idée originale, réunissait autour d'elle et d'amis artistes, une bonne centaine de personnes, ravies pour une fois d'être de corvée d'épluchures. Enfin ce ne fut pas vraiment une corvée, car les contes, les chants, la bonne humeur et la soupe chaude, étaient là pour réchauffer les cœurs en ce début de frais printemps.

**Miracle !
Des enfants de corvée
de patates et contents
de l'être !...**



**Des chants et des contes
en attendant la soupe...**





Le 3 mai 1998

TARTINES III : le retour !

Pour la 3^{ème} année consécutive, les promeneurs sont venus massivement accompagner "le retour des tartines". Une fois encore la recette, simple comme une beurrée au chocolat, a fonctionné à merveille malgré un temps "maigre", dirons-nous... Bref, la culture loin des moquettes et des baies vitrées...

Près de 300 mordus malgré un temps frisquet !...

On en profite
pour prendre des
leçons de danse...



et
un p'tit coup de bousine
pour se ravigoter...



les enfants en profitent
pour dénoncer les
pollutions par un
bon petit sketch...



Princeville a fêté ses 150 ans



*C'est dans la joie
qu'habillés comme autrefois
les princevillois
nous ont entraînés
dans leurs rondes québécoises.*



Offrande de quelques aquarelles représentant
Saint M'Hervé réalisées par M^{me} Vallain



C'est dans cette ambiance cordiale
que s'est échangée la charte d'amitié



Après des heures d'avion et de car, nous arrivons enfin à la paroisse de Princeville



Arrivés à la Mairie, nous sommes mis à l'aise par une chaleureuse poignée de main donnée par chacun des membres du Conseil.



Dès les premiers instants, une atmosphère conviviale s'est installée et ce jusqu'à la fin de notre séjour.

Princeville a fêté ses 150 ans



Une banderole de bienvenue est installée à l'entrée du village. L'angoisse monte déjà à l'idée de séjourner pendant trois jours dans une famille que nous ne connaissons pas.



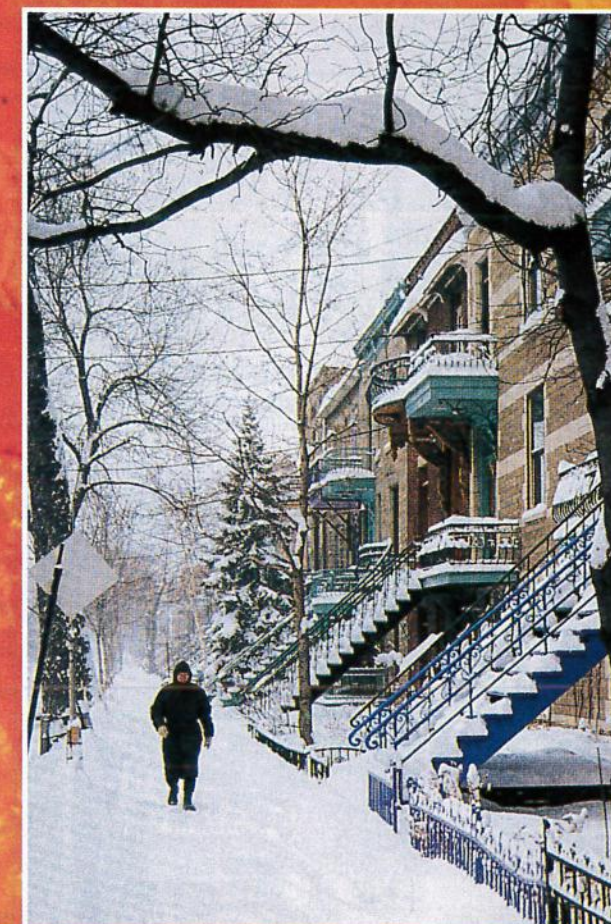
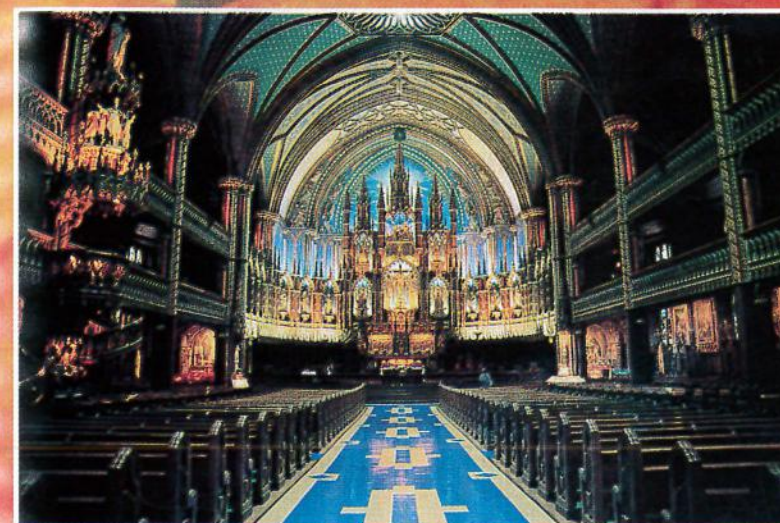
Jean-Marc Bédard, le secrétaire-trésorier, nous invite à "aller déposer nos paletots" avec un fort accent. A ce moment là, il n'y a plus de doute, nous savons qu'ils sont bien nos cousins, leur langage ressemble trop au nôtre.



Nous avons pu faire des échanges amicaux et fraternels avec nos familles d'accueil et le "courant" est vraiment bien passé. Chaque occasion était opportune à nous réserver des surprises. Les québécois sont très attachants.

QUÉBEC

pays d'accueil



Promenade au Canada

Coup d'œil sur le Québec

Située au nord-est du continent américain, la plus grande province du Canada occupe 1 667 926 km². C'est trois fois la France, sept fois le Royaume-Uni et cinquante fois la Belgique.

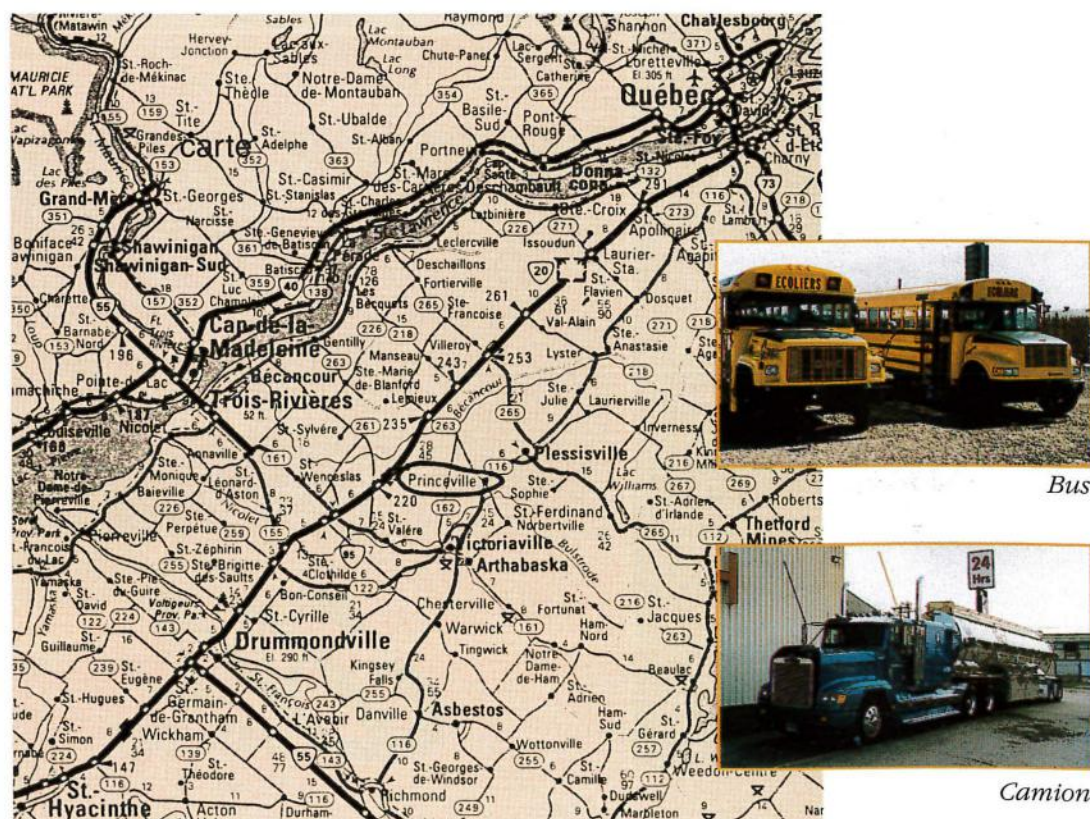
Son territoire s'étend des États-Unis jusqu'aux mers boréales, et de l'Ontario jusqu'au nouveau-Brunswick.

450 ans d'histoire

Envoyé par le roi de France, Jacques Cartier aborde Gaspé en 1534 et prend possession d'un territoire habité depuis des millénaires par les Amérindiens et les Inuit. Après la chute de Québec en 1759, la Nouvelle-France devient possession britannique. Aux descendants des colons français et anglais viennent se joindre, au fil des ans, des immigrants des quatre coins du monde, un apport qui contribue de manière essentielle à l'enrichissement culturel du Québec. Le français demeure la langue d'usage de la majorité des québécois, mais l'anglais est parlé ou compris presque partout, en particulier dans les villes.

La majorité des quelque sept millions de québécois vivent en bordure du Saint-Laurent. Près de 55 000 amérindiens, appartenant à dix nations, et 7 000 Inuit habitent dans une cinquantaine de villages qui constellent le territoire du 45° au 62° parallèle.

Le Québec d'aujourd'hui s'affirme comme un état moderne, résolument tourné vers l'avenir.



Maison



Château de Frontenac



Bus



Camion



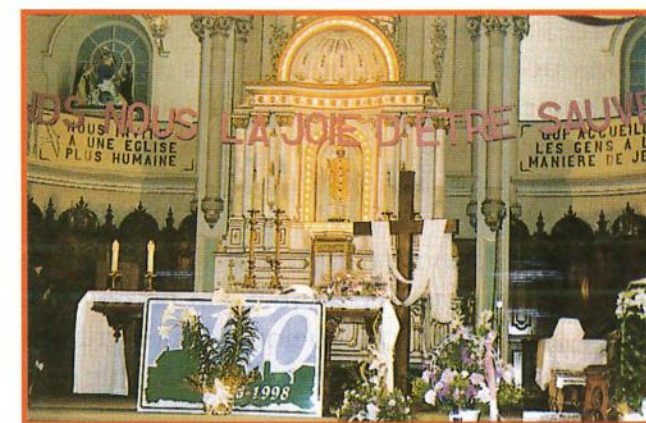
Nous avons assisté avec nos familles québécoises à une soirée country. Sur des airs endiablés, nous avons tous dansé.



L'émotion fut grande à l'inauguration du kiosque boîtes aux lettres "Le Saint M'Hervé".



Après-midi détente sur le terrain de golf où chacun était invité à swinguer la balle.



Très attachés à la religion, le dimanche nous avons assisté à la messe dans l'Église de Princeville.



C'est sous le soleil qu'officiellement le drapeau de la Bretagne a rejoint celui de Princeville.



L'heure du départ nous a pris par surprise. Les larmes de la séparation aussi. C'est juré, nous nous reverrons bientôt.

Quelle joie mêlée de plaisir et d'émotion, avons nous éprouvée quand les membres du Conseil nous ont fait la surprise d'un au revoir "improvisé" lors de notre dernier repas sur le sol québécois.

Bernard Beaudouin n'a pu résister, avec toute l'émotion du moment, à lire à son homologue "outre atlantique", ces quelques rimes griffonnées "au pied levé" sur le coin d'une table :

"J'attire votre attention"
(pour ne citer personne)

"Vous nos amis du Québec
"Vous nous avez cloué le bec.

"Et sachez que vous, familles d'accueil
"Vous nous mettez la larme à l'œil.

"Mais les agréments du jumelage,
"Ne nous auront pas rendu plus sage.

"A toi mon bon Laurent,
"Qui nous a soutenu jusqu'au "Turlu"
"Où tu m'as fait boire de la bière à torrent !

"Et de connaître l'enthousiasme de Jean-Marc
"A jamais nous laissera des marques.

"De même que vous les Princevilliens,
"Vous êtes toujours aussi plein d'antrain.

"Mais pour entretenir l'avenir,
"Il ne vous reste plus qu'à venir..."

Articles rédigés par :

Martine BEAUDOUIN, Nicole et Yves CORDELIER, Françoise et Jacques DERIENCOURT, Myriam JEULAND, Régine et Daniel GAUTIER, Martine et Bernard LOUVEL.



La parlure québécoise et le patois breton

Magasinage : faire les magasins, les courses, les emplettes

Dispendieux : cher, onéreux

Lunetiste : opticien

Expressions populaires

Faut pas t'choquer : faut pas te vexer

Japper à la lune : bailler aux corneilles

Dur de comprenure : dur d'oreille

Y'me tombe sur les rognons :

Y me tape sur les nerfs

Frapper un nœud : tomber sur un os

Se faire sortir raide : se faire jeter

Le maigre des fesses lui a tremblé :
il a eu la trouille

Se fendre le cul en quatre : se casser le cul

De l'eau dans la cave : le feu au plancher
(pantalon trop court)

Ramancheux : rebouteux

Une binerie : une biquerie

Un char : une chorte (voiture)

Une belle popaye : une belle nana

Raide comme une planche à laver :
plate comme une galette

Elle a du millage : elle a des heures de vol.

A vous d'imaginer ce que ça donne
avec l'accent !

RECETTE : MOUSSE À L'ÉRABLE (4 PORTIONS)

Ingrédients :

250 ml (1 tasse) de sirop d'érable, 2 blancs d'œufs

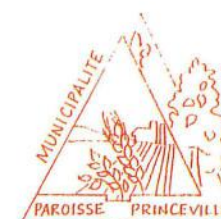
Préparation :

faire bouillir le sirop d'érable à 120°C. Préparer deux blancs d'œufs montés en pics très très fermes. Verser le sirop d'érable bouillant, lentement, et un mince filet, sur les blancs d'œufs, tout en continuant de battre. Servir dans les coupes.

Bon appétit.



Protocole d'amitié



En la maison municipale de la
Paroisse de Princeville (Québec)

Ce vendredi dix-sept avril mil neuf cent quatre vingt dix-huit

Nous,

M. Laurent Carignan

Maire de Princeville

M. Bernard Beaudouin

Maire de St-M-Hervé

Proclamons le pacte d'amitié entre les municipalités
Princeville et Saint-M-Hervé

en vue de promouvoir des échanges d'ordre culturel, touristique,
social et économique, intéressant l'ensemble des citoyens.

Declarons solennellement, au nom des populations de nos municipalités,
notre volonté de développer la compréhension, le respect mutuel
et l'amitié entre les gens.

Princeville et Saint-M-Hervé

Nous souhaitons ainsi faire croître chez nos citoyens, l'esprit
d'accueil, d'aventure, de convivialité et de paix.
Entendons favoriser la rencontre, sans discrimination, afin qu'ils
puissent découvrir d'autres cultures, traditions et aspirations
de nos deux pays.



M. Bernard Beaudouin



M. Laurent Carignan



La M.R.C. de l'Érable



En 1981, 17 municipalités dont Princeville, se sont réunies pour former un territoire désigné par l'appellation "Municipalité Régionale du Comté de l'Érable". On peut imaginer, sans nul doute, que la présence marquée des érables à sucre a influencé cette désignation.

Située au centre du Québec, la M.R.C. de l'Érable a une superficie de 1 291 km². Elle jouit d'une situation géographique privilégiée : à 200 km de Montréal, 100 km de Québec, 150 km de Sherbrooke et 30 km de la rive-sud du fleuve Saint-Laurent. Son extrémité nord longe l'autoroute transcanadienne Jean Lesage.

Récolte de la sève
de l'érable



Cabane à sucre

On comprendra donc, que vu la situation géographique de Princeville et l'époque de notre voyage, nous nous devons de faire honneur et déguster les délicieuses recettes fabriquées à base de sirop d'érable.

Le temps des sucres

La montée de la sève d'érable en avril annonce le printemps, voici revenu le temps des sucres.

Poursuivant la coutume amérindienne, les premiers colons ont appris à entailler l'érable à sucre et à en faire réduire l'eau pour obtenir un sirop onctueux, apprécié pour sa saveur et sa couleur. Ce rituel a donné naissance à une industrie florissante, qui produit chaque année des milliers d'hectolitres de sirop, de tire et de sucre d'érable, soit 85% de la production canadienne.

Quelque 400 érablières, situées pour la plupart près des grandes villes, vous accueillent à leur table au printemps. On peut y déguster une cuisine familiale à la mode d'antan : fèves au lard, jambon, tourtière, omelette et un éventail de desserts sucrés à l'érable, sans oublier la tire sur la neige.

Soyez de la partie, la sève est une eau... de vie !



Photo de groupe
devant la cabane à sucre



Dégustation tire sur neige

Le 5 juillet 1998



"On dirait le Sud, c'était pourtant bien..." chantait le regretté Nino Ferrer. C'est vrai que c'était bien ce dimanche-là : après avoir rigolé un bon coup avec Titus le super-héros givré, St M'Hervé s'est tropicalisé avec Amazonia. Le brave soleil breton a pris un coup de sang quand la samba a envahi l'horizon.

Un rayon de soleil tropical...



...quelque part entre samba, gavotte et Kazatchkok, dans la bonne humeur !

Le 19 octobre 1998

Par TOUTATIS quand les armoricains débarquent à Lutèce ça déménage ! Et la belle journée ensoleillée du Parc Astérix restera longtemps gravée dans le coeur des grands et des petits. Comme disait Jean Gabin sur un autre sujet, le parc Astérix "c'est chouette, c'est batte !".



"...bien fait ! Fallait pas y aller !"



DAVARDUS
Festus Comitae Presidensis

La vie étant un fleuve (peu) tranquille, l'année 1999 s'annonce elle aussi plutôt remuante ☞

- ✧ Le vendredi 29 janvier 1999 _____ retrouvailles avec les artistes des tartines
- ✧ Le samedi 27 février 1999 _____ soirée antillaise... pour oublier l'hiver !
- ✧ Le samedi 8 mai 1999 _____ le 4^{ème} retour des tartines

- ✧ Samedi 19 juin 99 : le comité des fêtes vous invite à la fête de la musique vers 21 heures dans le bourg de St M'Hervé. .



- ✧ Le dimanche 20 juin en soirée : bal populaire au plan d'eau puis feu d'artifice !



- ✧ Le samedi 30 octobre 1999 : soirée Halloweenbrrrr !!

Nouveau bureau 1998



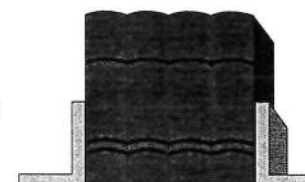
Président _____ Patrick DAVARD
Vice-présidents _____ Régine GAUTIER - Dominique KERJOUAN
Trésorier _____ Jean HERVAGAUT
Vice-trésorier _____ Michel BEAUGENDRE
Secrétaire _____ Martine LOUVEL
Vice-secrétaires _____ Françoise DAVID - Christiane LEBRETON
Colette LOUVEL

Cà M'intéresse

Romans

Histoire

Mon Jardin,
Ma Maison



Les Belles Histoires

Loisirs

Bricolage

Hier, maman m'a emmené pour la première fois à la Bibliothèque de St M'Hervé avec mon grand frère.

Quelle joie d'y découvrir, l'autre sur une banquette, les dernières aventures de ma revue préférée "Les Belles Histoires".

Mon grand frère lui, ne s'intéresse qu'à la musique, alors, il a préféré repartir avec plusieurs disques lasers.

Quant à maman, elle était ravie de trouver enfin un livre de bonnes recettes de confitures.

La prochaine fois, c'est promis, je reviendrai avec mamie.

Responsable Régine GAUTIER
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
MAIRIE DE ST M'HERVE

Les permanences sont assurées chaque Dimanche et Mercredi de 10 H 30 à 11 H 30
(Emprunts des disques et livres gratuits)

Sports

Géo

Pêche

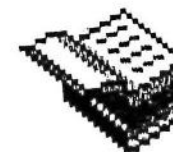
Cuisine

Chasse

Bibliographie

Que choisir ?

Images Doc



Sciences et Vie Junior

Je Lis Déjà

NOTRE ÉCOLE



DE LA MATERNELLE... AU C.M.2



Lors de la rentrée scolaire de septembre, 115 enfants ont eu la joie de démarrer l'année scolaire à bord du train, stationné sur la cour.

Cette nouveauté a permis à tous les enfants de reprendre avec enthousiasme le chemin de l'école.

Ce voyage les emmènera à la conquête de nouvelles connaissances tout en favorisant les différents moyens d'expression et en leur permettant de s'ouvrir sur le monde extérieur.

Rétrospective de l'année



Par un beau jour d'automne, les enfants montrent leurs cueillettes à Elisabeth.

Après une sortie dans la nature, les enfants de maternelle accompagnés d'Eliane et de Marie-Claire ont travaillé sur le projet de l'automne en créant un documentaire illustrant leurs découvertes.

Jour de grande fête : c'est le carnaval ;
costumes et maquillages
réalisés par les enfants.

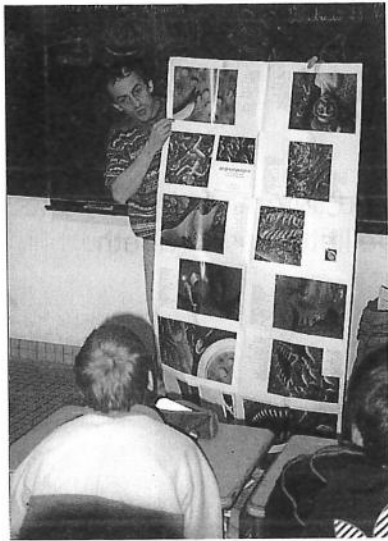


Escale de fin d'année à la "Petite Couère",
village de scènes d'autrefois, pour les CP,
CE1, CE2 accompagnés de Thérèse, de
Véronique et de Florence.



Arrêt hebdomadaire à la piscine d'Ernée
pour les CP-CE1 lors du dernier trimestre.





Rencontre avec Philippe DAVAINES (illustrateur de livres) à l'école dans le cadre du salon du livre de Fougères (CM2) avec les élèves d'Yves MAIGNAN.



Visite chez les sapeurs-pompiers de SAINT M'HERVÉ pour les plus grands (CM1 et CM2) afin de découvrir leurs modes d'intervention. Cette sortie a permis de réaliser un dossier sur la sécurité en insistant particulièrement sur la prévention.



Nos anglophones (CM2) ne pouvaient pas manquer la fête "Halloween"



Par un beau matin de juin 98, les enfants de CM1-CM2 ont embarqué pour un très long voyage à GUCHEN dans les Pyrénées dans le cadre de la classe de découverte. Nombreuses furent les escalas.



L'EURO (CM2) :

Mais, bientôt, nous n'aurons plus qu'une seule monnaie. Un agent du trésor nous a donné quelques indications pour nous y préparer.



Sous un soleil radieux, le sport est un plaisir à condition de prendre un bon départ.



LE COMITE DE PARENTS D'ELEVES A.P.E.L. & A.E.P.E.C.

Les parents d'élèves se sont réunis en assemblée générale le 9 octobre 1998 pour dresser le bilan de l'année scolaire écoulée. Pour cette année, nous avons aménagé la cour de récréation avec un train en bois.

Aux vacances de Noël, nous rénoverons la classe maternelle.

MEMBRES DU BUREAU

A.E.P.E.C.

Théophile BOUE, Robert FAUCON, Myriam JEULAND, Marylène HUET, Sylvie SIMON, Paul CHRETIEN, Patrick DAVARD, Didier DYLLIS, Fabrice NIVOIX, Marie-Jo FOUCHER, Claude HANY, Jérôme GAUTIER et Michel LEBRETON.

A.P.E.L.

Fabrice NIVOIX, Maryvonne CAILLET, Jeannine BUFFET, Daniel GAUTIER, Christophe LABBE, Martine BODIN, Marie-Thérèse BORDIER, Jacqueline BEAUDOUIN, Jean-Luc JEULAND, Nathalie TERASAS, Jérôme BESNIER et Catherine AUBERT.

Nous remercions Madame Marie-Thérèse GIBON pour sa participation au sein du comité.



Et pour clore cette année scolaire, le comité organisait sa fête d'été en juin. La fête d'été qui se déroulait sur le plan d'eau avec en parallèle le RAID de Haute Vilaine le matin où les concurrents effectuaient différentes épreuves sur les sentiers de SAINT M'HERVE. Les participants enchaînaient des épreuves à pied, en V.T.T., et sur le plan d'eau.

Un repas champêtre a permis de se restaurer dans la bonne humeur.

L'après-midi, présentation d'un spectacle avec René PALACIOS et tous les enfants de l'école. Celui-ci avait déjà travaillé avec les enfants du CE2 et CM1 au cours du dernier trimestre grâce à des séances d'expressions corporelles, des mimes et des danses.



CLUB DE L'AMITIÉ

Composition du bureau :

Président d'honneurM. Joseph ORHANT
 PrésidentM. Joseph BOYERE
 Vice-présidentM. Pierre JAMAUX
 TrésorièreMme Marie-Claire ORHANT
 Trésorier adjointM. Georges BEAUDOUIN
 SecrétaireM. Paul LEBEAU
 Secrétaire adjointM. Jean-Marie BEAUGENDRE
 MembresMme Victoire PANNETIER ; Mme Angèle
 GARRAULT ; Mme Geneviève BALAVOINE ;
 Mme Marie MOREL ; M. Henri GAUTIER ;
 M. Eugène SIMON ; M. Roger BOULET ;
 M. Bernard LOUVEL.



Le club de Saint M'Hervé est une association qui compte 145 adhérents. Il a pour but de se retrouver tous les 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois pour des jeux divers, ainsi que les repas, les voyages, les concours de belote et de palets.

Pour l'année 1998 :

Jeudi 15 janviergalette des Rois.
 Samedi 25 avrilrepas cantonal à Vitré.
 Lundi 18 maivoyage en Normandie.
 Mercredi 3 juinsortie à la Peinière avec messe et repas.
 Lundi 15 juinvoyage à Guérande la Baule.
 Mercredi 24 juinfête des retraités à Vitré.
 Samedi 21 novembrerepas fin d'année à la salle Louis Grimoux.

Pour l'année 1999 : le club envisage en plus des réunions, des sorties, des voyages d'une journée, des randonnées avec petit goûter au retour.

N'oublions pas nos malades et ceux qui nous ont quittés. En souhaitant que de nouveaux adhérents nous rejoignent, nous vous disons bonne et heureuse année.

Joseph BOYERE.

AMICALE DES PALETISTES

Composition du bureau



Président
Vice-président
Secrétaire
Trésorier
Membres actifs

Joseph BENARD
 Gérard LEMOINE
 Michel BOULIERE
 Jean-Claude GENOUEL
 Georges GADEBOIS
 Michel BLANCHET
 Germain ORRIERE



L'adhésion à l'amicale reste toujours aussi dynamique.

Manifestations organisées : ➤ deux concours communaux ;
 ➤ deux concours régionaux dont un en nocturne.

Le 12 septembre 1998 "remis des vacances", notre concours communal s'est déroulé en présence de nombreuses équipes et la journée s'est terminée autour d'un buffet campagnard, suivi d'une sauterie à la salle Louis Grimoux, comme à l'habitude.

Le 18 juillet 1998 un voyage à Malestroit (visite du musée de la Résistance). Déjeuner à la Chapelle Caro. Temps libre au village fleuri "VRAIE-CROIX" par un temps superbe. En fin de journée, visite du musée automobile de LOHEAC, et retour en soirée dans une bonne ambiance à SAINT M'HERVÉ.

Ci-dessous maquette stand palets à la journée des associations à la salle des sports en août.



SECTION FOOTBALL

Président _____ Claude HANY
 1^{er} vice Président _____ Jean-Paul GRANGER
 2^{ème} vice Président _____ Jérôme GAUTIER
 Secrétaire _____ Patrick CAILLET
 Secrétaire adjoint _____ Anthony OGER
 Trésorier _____ Michel BEAUGENDRE
 Trésorier adjoint _____ Jean HERVAGAUT



L'effectif de la saison 97-98 était de 95 licenciés (60 jeunes et 35 seniors).

"CLASSEMENT DES EQUIPES"

		POINTS	BUTS POUR	BUTS CONTRE
SENIORS A	2 ^{ème} sur 12	68	62	26
SENIORS B	2 ^{ème} sur 12	72	70	35
- 17 ANS	5 ^{ème} sur 9	18	34	26
- 15 ANS	3 ^{ème} sur 9	19	29	18
- 13 ANS	8 ^{ème} sur 10	14	12	22

- Les équipes "pupille, poussin et débutant" étaient également engagées.
- Les deux équipes seniors accèdent à la division supérieure.
- Les équipes "- 13 ans, - 15 ans, - 17 ans" étaient engagées en entente avec la Chapelle Erbrée.

L'entraînement des jeunes "- 13 ans et Pupilles" est assuré le mardi soir de 18h45 à 20h15 par un animateur sportif "Jean-Yves TRAVERS" mis à la disposition du club par la C.C.B.V.

Ce même animateur assure l'entraînement le mercredi après-midi de 14h00 à 15h30 pour les débutants et les poussins en compagnie d'Alain CHAUVEL, Gildas BODIN et Jean-Luc JEULAND.

Entraînement assuré par Anthony OGER le vendredi soir de 19h00 à 20h30 pour les seniors et - 17 ans.

MANIFESTATIONS 98-99

- Galette des rois : 23 janvier
- Tournoi : 22-23 mai
- Choucroute : 23 octobre



Promotion 1^{ère} DIVISION Groupe G

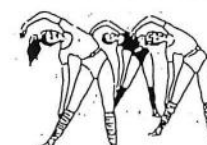
ALLER	RETOUR
13 SEPTEMBRE Val d'Izé US 1	31 JANVIER St-M'Hervé 1
27 SEPTEMBRE St-M'Hervé 1	7 FEVRIER St-Geor Chesn 1
4 OCTOBRE St-M'Hervé 1	14 FEVRIER Erbrée Mon US 1
18 OCTOBRE *Argentré J 2	28 FEVRIER St-M'Hervé 1
15 NOVEMBRE St-M'Hervé 1	7 MARS La Chap. Erbrée 1
22 NOVEMBRE Le Pertre 1	21 MARS St-M'Hervé 1
6 DÉCEMBRE St-M'Hervé 1	28 MARS Luit.Domp.FC 2
13 DÉCEMBRE Parcé AV 1	11 AVRIL St-M'Hervé 1
20 DÉCEMBRE St-M'Hervé 1	18 AVRIL * La Vitréenne 4
10 JANVIER Etelles AS 1	2 MAI St-M'Hervé 1
17 JANVIER St-M'Hervé 1	9 MAI Livré Mecé AS 1

* Lever de rideau

Promotion 2^{ème} DIVISION Groupe D

ALLER	RETOUR
13 SEPTEMBRE *St-Ouen Alieu 2	31 JANVIER *St-M'Hervé 2
27 SEPTEMBRE *St-M'Hervé 2	7 FEVRIER *Châtillon Ven 2
4 OCTOBRE Parcé AV 2	14 FEVRIER St-M'Hervé 2
18 OCTOBRE St-M'Hervé 2	28 FEVRIER Luit.Domp. FC 3
15 NOVEMBRE *St-M'Hervé 2	7 MARS St-Geor Chesn 2
22 NOVEMBRE *Montreuil Landavran 3	21 MARS *St-M'Hervé 2
6 DÉCEMBRE *St-M'Hervé 2	28 MARS St-Aubin Corm 3
13 DÉCEMBRE *Billé/Javené 3	11 AVRIL *St-M'Hervé 2
20 DÉCEMBRE *St-M'Hervé 2	18 AVRIL *Balazé JA 3
10 JANVIER La Bouëxière 3	2 MAI *St-M'Hervé 2
17 JANVIER *St-M'Hervé 2	9 MAI *Gosné US 2

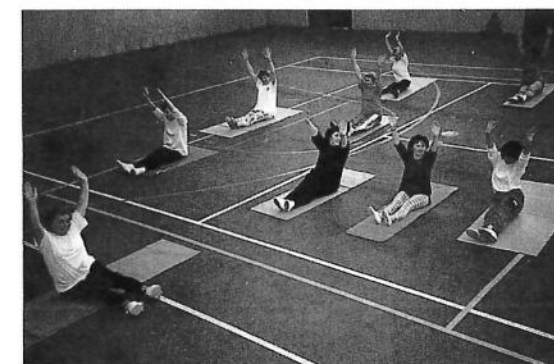
SECTION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Le 9 septembre, la gymnastique a repris pour une nouvelle saison avec 35 inscrits tous les mercredis soir de 20h15 à 21h15 salle des sports.

Les cours sont assurés par Madame Brigitte LOUAPRE, animatrice diplômée.

Pour le confort et le bon travail des adhérents, nous avons acheté des tapis mousse et des steppes. Nous travaillons très souvent avec des bâtons, des ballons et des sacs de riz au rythme de la musique. Chaque cours se termine par une séance de relaxation obligatoire.



Une cotisation de 350 F pour la saison 98-99 a été demandée (carte d'adhérent comprise). Elle sert aussi pour les autres activités de familles rurales (l'art floral, la cuisine, la ruche).

Pour tous renseignements complémentaires :

Le Président Denis LELIEVRE ☎ 02-99-76-70-68
 La trésorière Marguerite LEMOINE ☎ 02-99-76-71-61
 La secrétaire Marie-Agnès MICHINIAU ☎ 02-99-76-70-31

TENNIS

Le 26 juin 1998 une nouvelle association est née :

LE TENNIS CLUB BALAZÉ / SAINT M'HERVÉ

Les deux clubs réunis se sont donnés pour objectifs :

- ☞ la réorganisation du bureau avec la création de commissions ;
- ☞ le maintien des effectifs ;
- ☞ la formation d'équipes plus compétitives ;
- ☞ la mise en place d'actions et de moyens pour continuer à développer le tennis sur les deux communes.

Le nouveau bureau :

- ◆ Marc TRAVERS ----- Président
- ◆ Gustave MONTHORIN ---- Vice-Président
- ◆ Jean-Yves BARDAINE ---- Trésorier
- ◆ Françoise GANDON ----- Trésorière-adjointe
- ◆ Anita GENOUEL ----- Secrétaire
- ◆ Huguette BARBOT ----- Secrétaire-adjointe



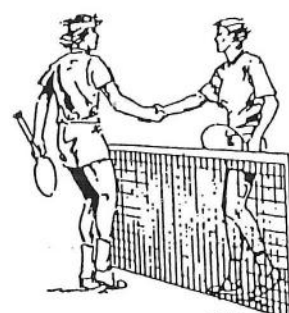
Les nouveaux effectifs : 84 adhérents

- ◆ Adultes femmes ----- 14
- ◆ Adultes hommes ----- 28
- ◆ Enfants (-18 ans)
 - filles ----- 18
 - garçons ----- 24
- ◆ 3 équipes féminines : 1 en départemental 1
2 en départemental 3
- ◆ 5 équipes masculines : 5 en départemental 3
- ◆ les équipes jeunes se forment en mars 99.

Les cours : 9 heures par semaine. Enseignants : breveté d'Etat ----- Didier HIMÈNE
Initiateur : ----- Marc TRAVERS



Les nouvelles équipes :



Exceptionnel : l'association de tennis vous propose 12 cours d'une heure pour 60 F plus adhésion licence. Les cours s'adressent aux personnes non licenciées de plus de 16 ans.
Renseignez-vous auprès de Marc TRAVERS au 02-99-76-72-19.

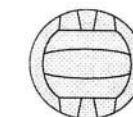
VOLLEY

Depuis 4 ans, la section volley-ball s'était endormie mais, de nouveaux joueurs âgés d'une vingtaine d'années ont amené un sang neuf et les entraînements ont repris en mars 1998 pour qu'en octobre, début de saison, l'équipe soit au top niveau.

☞ Pour la saison 1998/1999 :

- ◆ Une équipe évolue en championnat mixte détente loisirs (14 joueurs dont 7 filles et 7 garçons) ;
- ◆ Deux équipes de benjamines (13-14 ans), celles-ci étant regroupées avec le club de la Chapelle Erbrée.

☞ Les matchs de l'équipe mixte détente loisirs ont lieu le vendredi soir à partir de 20h30 à la salle des sports et les entraînements le samedi matin de 10h30 à 12h30. Pour les deux équipes de benjamines, les matchs ont lieu le samedi après-midi à partir de 14h00.



Vous qui êtes intéressés par ce sport, n'hésitez pas à venir nous rejoindre aux entraînements quelque soit votre âge.



Les membres du bureau :

- Présidente ----- Nicole CORDELIER
- Trésorière ----- Rose DAVID
- Secrétaire ----- Stéphanie HERVAGAUT
- Membres ----- Anthony MARIN
Ludovic FAUCHEUX
Damien MESSE

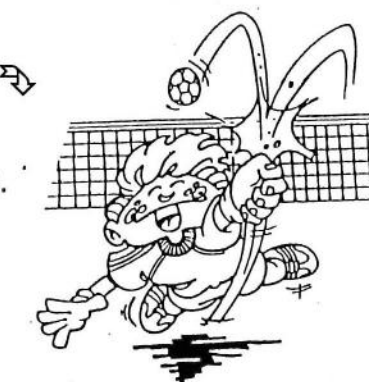
Deux manifestations de l'association sont à retenir pour l'année 1999 ☞

- ① 21 février : tournoi détente réservé aux habitants de la commune.
- ② 24 avril : organisation d'une soirée à la salle Louis Grimoux.

Nous comptons sur votre présence à tous.

Vous pouvez contacter :

- ① Stéphanie HERVAGAUT au 02-99-76-70-04
- ① Nicole CORDELIER au 02-99-76-70-74
- ① Anthony MARIN au 02-99-76-72-08
- ① Rose DAVID au 02-99-76-74-20



ART FLORAL

Dans le cadre de "familles rurales", nous avons repris les cours d'Art Floral. Nous sommes une trentaine à nous réunir une fois par mois, le jeudi à la salle Louis Grimoux. Les cours sont assurés par Mme Marie-Thérèse BAZIN, intervenante extérieure.

Un calendrier est établi pour l'année :

- ⊗ Mercredi 23 décembre
- ⊗ Jeudi 21 janvier
- ⊗ Jeudi 18 février
- ⊗ Jeudi 18 mars
- ⊗ Jeudi 15 avril
- ⊗ Jeudi 27 mai
- ⊗ Jeudi 24 juin



Pour plus d'informations s'adresser à :



Edith TROPÉE
☎ 02-99-76-71-59

DITES-LE AVEC DES FLEURS

Ces quelques mots résument bien le fleurissement de l'année 1998 à SAINT M'HERVÉ. Comme l'année passée, la participation au concours ne nécessitait pas d'inscription préalable. Seule la partie Nord-Est pouvait y participer. Et quelle participation !!... Puisque 63 fleurissements avaient été retenus par les membres de la commission. Ensuite, ce fut au tour du jury officiel, et parmi ce nombre, 20 lauréats étaient classés en quatre catégories (voir ci-contre).

Le vendredi 9 octobre, les lauréats se sont retrouvés pour la remise des prix. Etaient également présents, les bénévoles qui aident au fleurissement et à l'entretien du bourg. Après avoir félicité les nouveaux lauréats, Monsieur le Maire remercie également le jury, les bénévoles, et tous les participants qui contribuent à la bonne image de notre commune.

Lauréats et bénévoles
avant la remise des
prix.



H. CAILLET.

RÉSULTAT DU CONCOURS : MAISONS ET FERMES FLEURIES



1ère catégorie : Maisons avec façade ou balcon

- | | | |
|------------|-------------------------------|------------------|
| 1er..... | M. et Mme FAUCHEUX Louis | La Rouablère |
| 2ème | Mme BRICIER Madeleine | 8 rue de Ruellan |
| 3ème | M. et Mme VALLIER Jean-Claude | La Forgerie |
| 4ème | Mme DROUYÉ Maria | 1 rue de Ruellan |
| 5ème | M. et Mme POULARD Claude | La Forgerie |

2ème catégorie : Maisons avec jardin ou muret

- | | | |
|------------|--------------------------|----------------|
| 1er..... | M. et Mme DAVARD Patrick | La Berhaudière |
| 2ème | M. et Mme PLANCHAIS Léon | Beau Soleil |
| 3ème | M. et Mme RENOULT Jean | Le Logis |

3ème catégorie : Maisons et dépendances (anciennes exploitations agricoles, gîtes et résidences secondaires)

- | | | |
|------------|-------------------------------|------------------|
| 1er | M. et Mme FROTIN Louis | La Souricière |
| 2ème | M. et Mme VETTIER Claude | Le Poirier |
| 3ème | M. et Mme BOULET Roger | La Cérissais |
| 4ème | M. et Mme LE BRIS Jean-Pierre | Le Beuchet |
| 5ème | M. et Mme MOREL Jean | Le Point du Jour |
| | Mme GENOUEL Marie | La Brosse |
| | Mme CARRE Germaine | La Bardoulière |

4ème catégorie : Fermes fleuries

- | | | |
|------------|---------------------------|------------------|
| 1er | M. et Mme MOREL Daniel | La Brayancière |
| 2ème | M. et Mme LOUIN Rémi | La Pifferie |
| 3ème | M. et Mme BRICIER Henri | Le Grand Cohigné |
| 4ème | M. et Mme CHAUVIN Bernard | Le Mesnil |
| 5ème | M. et Mme LANCELOT Pierre | La Ville Cuite |



FAMILLES RURALES

La Ruche

Comme toutes les années, la Ruche a fonctionné au mois de juillet du mercredi 8 au vendredi 31. Quarante-cinq enfants ont participé aux activités proposées sur le thème "L'aventure avec Indiana Jones" avec trois grands jeux.

Les enfants ont pu aussi se divertir lors des sorties du mercredi à Cobac Parc, à la piscine de Vitré, au plan d'eau du Pertre, ainsi que les autres jours de la semaine en faisant du théâtre, du sport et des promenades.

- Un mini-camp était également au programme au plan d'eau de Coupeau de St-Berthevin pour les 6-9 ans.
- Un bivouac à vélo de 2 jours pour les 9 - 12 ans à Châtillon en Vendelais.
- Un buffet campagnard est venu clore cette saison.



L'assemblée générale se déroulera le vendredi 15 janvier 1999 à 20 heures précises salle communale.

Nous comptons sur vos idées et suggestions pour l'année à venir, ainsi que sur vos critiques et remarques sur le déroulement de l'année passée.

A noter en 1999, la Ruche se déroulera à partir du mercredi 7 juillet à 13h30 au vendredi 30 juillet. Bivouac et mini-camp seront toujours au programme.

Pour tous renseignements, prendre contact avec :

Denis LELIEVRE ☎ 02-99-76-70-68
ou
Valérie GRANGER ☎ 02-99-76-71-82



Pour la bonne continuité de la Ruche, nous recherchons :

- ☞ Un Président ou une Présidente
- ☞ Un Directeur ou une Directrice de plus de 21 ans avec BAFA
- ☞ Un animateur BAFA
- ☞ Un animateur stagiaire

**Envoyer C.V. chez Monsieur Denis LELIEVRE
16 rue Babin - 35500 SAINT M'HERVÉ.**

Les Amis des Sentiers de Haute Vilaine



Cette année pluvieuse n'a en rien entamé notre désir de faire des balades :

- ★ sortie équestre au saut Roland le 15 mars ;

- ★ traversée guidée dans la baie du Mont St Michel le 6 juin ;



- ★ rallye pédestre le 13 septembre, près du plan d'eau de Haute Vilaine.
Classement "rallye pédestre" :

Adultes :
Mme Martine BEAUDOUIN
M. Jacques DERIENCOURT
Mme Mireille TRAVERS

Juniors :
M. Ronan VETTER
Mlle Marion LE BREIL
M. Cyrille CHAUVIN

Notons notre participation dans d'autres communes à quelques rallyes équestres, ainsi que quelques randonnées sur 2 - 3 jours avec soirée amicale en gîtes.

Les objectifs 1999 :

- ⇒ L'action de notre association portera en priorité sur le balisage des chemins (balisage équestre et pédestre conforme au plan départemental et national).
- ⇒ Une action plus soutenue en ce qui concerne l'entretien des chemins afin de rendre les promenades plus agréables.

LA COMPAGNIE DU GRENIER VERT

L'association du Grenier Vert a ouvert ses portes le 31 octobre dernier. La fondatrice, Marie-Claire SAUVÉE alias "Marie Chiff-Mine", a donné à cette occasion un aperçu des différents spectacles de son répertoire, lequel s'inspire essentiellement des contes de la tradition orale.

La compagnie du Grenier Vert se propose de contribuer à promouvoir des événements culturels et artistiques sous toutes les formes dans les lieux les plus inattendus, et surtout dans une **ambiance conviviale**.

Programme 1999 :

- ⇒ Vendredi 22 janvier ; salle Louis Grimoux à Saint M'Hervé à 20h30 : soirée contes et chants avec Marie Chiff-Mine et Guylène HASLÉ de la compagnie ADELE de Rennes.
- ⇒ Vendredi 29 octobre, même lieu même heure : soirée contes et chants sur le thème d'Halloween.

Gardez les oreilles tendues pour d'autres rendez-vous surprises !

Marie-Anne MAURICE et Marie-Claire SAUVÉE.

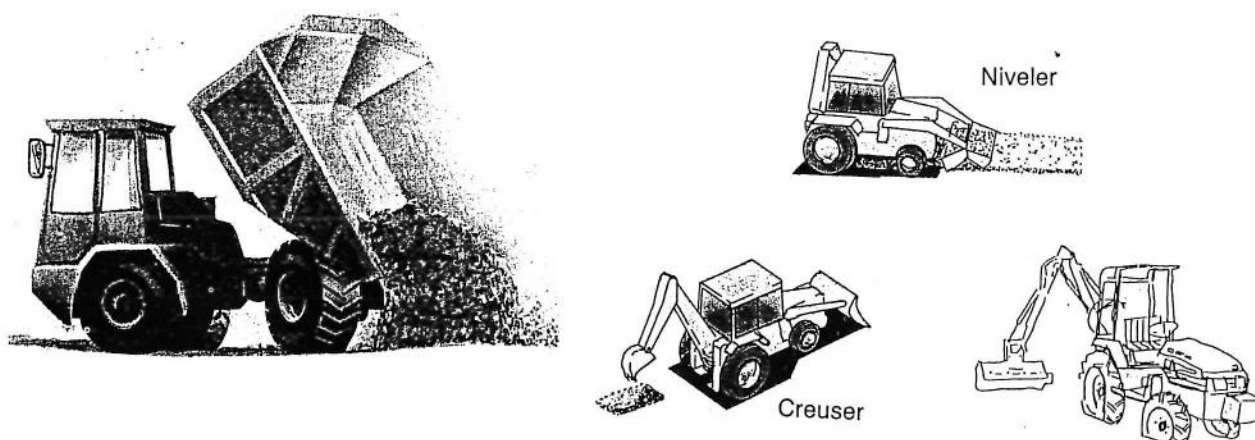
ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT DE SAINT M'HERVÉ

L'Association Foncière de Remembrement a effectué au cours de l'année différents travaux :

- 4 000 mètres de nettoyage ou de création de fossés ;
- aménagement de deux chemins d'exploitations (la Berhaudière et la Souricière).

✂ Pour l'entretien des chemins d'exploitations, il a été accordé 465 tonnes de pierre aux agriculteurs qui en ont fait la demande.

✂ Cette année dans la zone des Regrettis, certains chemins d'exploitations ont été élagués.



Les travaux de 1999 seront décidés lors de l'assemblée générale de février.

Les agriculteurs qui prévoient des travaux de fossé ou d'entretien de chemin d'exploitation sont invités à s'inscrire au secrétariat de la mairie avant fin février 1999.

L'A.F.R. reçoit toujours les inscriptions pour la plantation de haies bocagères.

RAPPEL

Afin d'éviter un appel de cotisation à tort, les propriétaires de parcelles remembrées qui vendent certaines parcelles doivent se présenter au secrétariat de la mairie munis de l'acte de vente ou de donation sur lequel figure le nom du nouveau propriétaire imposable.

Le Président,
R. BEAUDOUIN.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1999

JANVIER

Dimanche 10	Voeux du Maire - 12h00 salle Louis Grimoux
Vendredi 15	Assemblée générale - Familles Rurales
Jeudi 21	Galette des rois - Club de l'amitié - salle communale
Vendredi 22	Soirée cabaret (contes et chants) - Grenier Vert
Samedi 23	Galette des rois - Football

FEVRIER

Samedi 6	Assemblée générale - UNC/Soldats de France
Samedi 13	Concours de belote - Ecole - Salle Louis Grimoux
Dimanche 14	Loto - Ecole - Salle Louis Grimoux
Dimanche 21	Tournoi détente de volley ouvert à tous - salle des sports
Samedi 27	Soirée antillaise - Comité des Fêtes - réservez vos places

MARS

Mardi 2	Concours de belote - Club de l'Amitié - Salle Louis Grimoux
Samedi 20	Choucroute - UNC/Soldats de France - Salle Louis Grimoux

AVRIL

Samedi 10	1° - Concours de belote - UNC/Soldats de France - Salle Louis Grimoux
	2° - Concours de palets - Association St-Hubert - Salle de sports
Mardi 13	Concours cantonal de palets - Club de l'amitié - Salle de sports
Samedi 17	Concours de palets régional en nocturne - Les Palets - Salle de sports
Samedi 24	Soirée organisée par la section volley ouvert à tous - Salle Louis Grimoux

MAI

Mardi 4	Concours de palets - Club de l'amitié - Salle de sports
Samedi 8	4ème retour des tartines avec particip. école cirque de RENNES - Comité des fêtes
Dimanche 16	Concours de palets régional de 9h à 22h salle de sports - Les Palets
Dimanche 23	Tournoi football

JUIN

Samedi 19	Fête de la musique - 21h00 dans le bourg - Comité des fêtes
Dimanche 20	1° - Kermesse de l'école au plan d'eau
	2° - Bal populaire et feu d'artifice au plan d'eau - Comité des fêtes
Dimanche 27	Concours de palets communal de 9h à 22h - Les Palets

JUILLET

Du 7 au 30	La Ruche
Samedi 24	Méchoui - UNC/Soldats de France - Salle Louis Grimoux

SEPTEMBRE

Samedi 4	Classes "9"
Samedi 18	Concours de palets communal de 10h à 21h et buffet campagnard - Les Palets
Dimanche 19	Repas annuel du CCAS
Samedi 25	Choucroute - ECOLE
Mardi 28	Concours de belote - Club de l'amitié - salle Louis Grimoux

OCTOBRE

Samedi 23	Soirée organisée par la section football
Vendredi 29	Soirée cabaret - Grenier Vert
Samedi 30	Soirée Halloween - Comité des fêtes

NOVEMBRE

Samedi 27	Concours de belote - UNC/Soldats de France
-----------	--

DECEMBRE

Samedi 4	Repas de fin d'année - Club de l'amitié
----------	---

SAINT M'HERVÉ CYBERCOMMUNE ?

Pour quoi faire ?

St M'Hervé à l'heure de la communication planétaire. On en parle depuis quelques temps qu'est ce que Saint M'Hervé peut bien faire sur le web (Toile - Réseau Internet).

Qu'est ce que "Internet" et d'où cela vient-il ?

Internet a été inventé par les américains dans les années 60 au temps de la guerre froide. A cette époque les militaires réfléchissent à un système de communication capable de résister à des agressions nucléaires. L'idée était de relier de multiples réseaux entre eux, de manière à ce que, si un réseau de transmission était rompu le système puisse de lui même trouver d'autres chemins pour faire parvenir les messages à bon port. Dans les années 70, Internet connaît un développement intense touchant les universités et les entreprises. Mais c'est l'invention du world wide web (Service de présentation et de recherche de documents) par le conseil européen de la recherche nucléaire qui provoque l'explosion mondiale du réseau, lequel devint enfin accessible au plus grand nombre.

Qu'est-il possible de faire sur Internet ?

Tout d'abord le web est constitué de milliards de pages, créées par toutes les entreprises, les collectivités, les associations, les privés du monde entier. Environ 25 % de ces pages sont consultables en langue française.

Par définition tout est possible sur le web :



- * Visiter des sites dans le monde entier. Par exemple faire une balade virtuelle à New-York. Ou encore suivre le déroulement d'une manifestation sportive en temps réel (exemple course du Rhum, avoir accès direct sur les informations, sur les équipes, visiter les bateaux) etc... visiter un musée à Paris ou à Tokyo ; réserver une salle de conférence.
- * Il est également possible d'acheter ou de vendre des biens ou des services en ligne, avec un paiement sécurisé par carte bancaire. Commander aux Etats Unis un livre ou un disque introuvable en France, et le recevoir par la poste sous quelques jours.
- * Vous pouvez gérer vos comptes bancaires, trouvez des informations politiques, culturelles, boursières, sportives en temps réel.

D'une manière générale tous les services du Minitel sont également accessibles par Internet pour un coût bien inférieur.

- * Vous pouvez également recevoir du courrier, ou en envoyer sur toute la planète pour quelques centimes, ou encore téléphoner via Internet dans le monde entier pour le prix d'une communication locale.

Mais cette liste n'est pas exhaustive et les possibilités s'y développent chaque jour.

En février 1998, Internet comptait 112 780 000 utilisateurs à travers le monde, dont 70 millions en Amérique du nord, 20 millions en Europe, 14 millions en Asie, 7 millions en Amérique du sud et 1 million en Afrique.

La France ne comptait que 400 000 utilisateurs en septembre 97 contre 5,8 millions en Allemagne et 6 millions en Grande Bretagne. Le nombre d'Internautes en France (utilisateurs Internet) est passé à 1,1 million en février 98.

Que faut-il pour se connecter ?

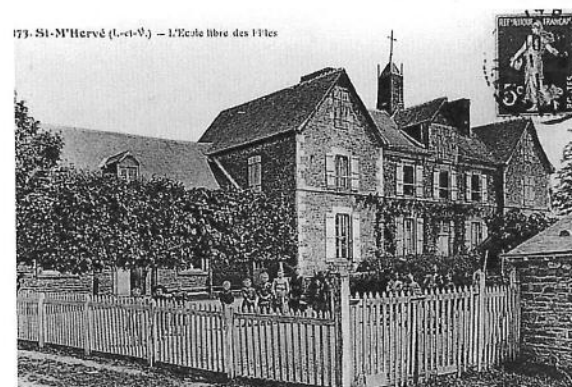
Vous avez besoin :

- 1° - d'un ordinateur suffisamment puissant, internet étant de plus en plus riche en texte, image, son et vidéo. Une configuration puissante permet de bénéficier pleinement du réseau.
- 2° - d'un modem : c'est un accessoire qui permet de relier votre ordinateur au réseau Internet via votre ligne téléphonique ou fax (plus son débit sera grand, plus rapide seront les échanges de données à envoyer ou à recevoir).
- 3° - d'un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès. C'est lui qui vous donne accès au réseau via votre ligne téléphonique. Les abonnements coûtent de 60 à 200 F par mois en accès illimité dans le temps. Il convient également d'ajouter le coût des communications téléphoniques qui sont de l'ordre de 28 centimes par minute en heures pleines et 14 centimes la minute en heures creuses.
- 4° - d'une ligne téléphonique classique (inconvenient lorsque vous êtes connectés votre ligne est coupée, vous ne pouvez téléphoner ou être appelé). Depuis peu France Télécom propose des lignes spécialisées numéris. Cette nouvelle technologie permet de multiplier par 8 ou par 10 la capacité de transmission des informations en augmentant également la fiabilité des communications. Mais il y a encore mieux et moins cher, pour les villes (qui sont) câblées. L'avantage : la connexion par le câble offre un débit 60 fois supérieur à celui du fil téléphonique. Ce qui permet de véhiculer de l'image animée (vidéo) de qualité télévision. Et comme il n'y a plus besoin d'une ligne téléphonique Internaute peut ainsi rester connecter 24h/24 sans avoir à déboursier 1 F de communication.

Internet déjà très présent au quotidien

Déjà de nombreuses villes de France et d'Ille-et-Vilaine se sont créées des sites Internet : Saint Malo, Rennes, St-Briac, et plus près de nous le site de Vitré propose un tour d'horizon des activités sportives, des sites touristiques, un diaporama où l'on retrouve entre autre le barrage de Haute Vilaine, une liste des hôtels et restaurants du secteur, avec vues de l'intérieur et de l'extérieur, chambres, salles de restauration, prix pratiqués, adresses, téléphones.

En devenant Cybercommune, Saint M'Hervé entend d'une part présenter ses atouts touristiques et géographiques, sur un site à développer dans les années à venir, mais aussi et surtout mettre à la disposition du plus grand nombre, l'outil de communication du 3ème millénaire.



- l'école

- le chateau de la Bougatrière

St M'Hervé déjà présent sur un site web. Le site médiasys propose la vente de cartes postales anciennes de toute la France et de l'étranger dont deux cartes postales de St-M'Hervé :



Affaire à suivre !!!...

J. HUET.